



MÉTROPOLE

GRAND LYON

Givors

Requalification de l'îlot Oussekiné

Réunion publique du 14 septembre à 18h30

- Introduction de la réunion par les élus
- Présentation du projet de requalification de l'îlot Oussekin
- Zoom sur la 1^{ère} phase de chantier de démolition
- Les prochaines étapes
- Temps de questions / réponses

Mohammed BOUDJELLABA

Maire de Givors

Béatrice VESSILLER

Vice-Présidente de la Métropole
Urbanisme et cadre de vie

1. La requalification de l'îlot Oussekine

- Un périmètre d'opération d'1,8 hectares en plein cœur de Givors dont :
 - 1,2 hectares dédiés à de futurs **espaces publics**
 - 6 000 m² dédiés à la construction de **futurs bâtiments d'habitation**
- Une opération longue et complexe, engagée depuis la fin des années 2010, encadré par des nombreuses procédures et une ingénierie forte :
 - Une **concertation réglementaire** en 2019
 - Une **Déclaration d'Utilité Publique** obtenue en 2021, permettant notamment d'avoir recours à l'expropriation
 - Une autorisation relative à la **loi sur l'eau** en 2022
 - Un marché **d'architecte-paysagiste en chef** et de **maitrise d'œuvre** des espaces publics
 - Plusieurs marchés dans le cadre des **démolitions** à venir...



1. La requalification de l'îlot Oussekin

- **Les objectifs du projet sont :**
 - **Aménager un véritable lieu de vie et de fraîcheur** autour du Conservatoire, qui est aujourd'hui très imperméabilisé
 - **Ouvrir l'îlot Oussekin sur le reste de la ville** en requalifiant les rues et les cheminements, à la faveur des piétons et des cyclistes
 - **Proposer une nouvelle offre résidentielle de qualité** grâce à la reconstruction de cinq résidences neuves à la place des immeubles dégradés,

>> **La Ville et la Métropole interviennent dans de nombreux domaines pour redonner de la valeur à ce quartier et en faire un lieu attractif du centre-ville.**



Le projet d'habitat : requalifier et diversifier l'offre

- **Création de 4 lots représentant un peu moins de 100 logements :**
 - 60% seront proposés en accession libre,
 - 25% en accession sociale sécurisée
 - 15% en locatif intermédiaire
- La **volumétrie sera adaptée au centre ville** de Givors avec des constructions allant de R+1 à R+3 (un seul R+4)
- **Différentes typologies** sont prévues pour permettre de répondre aux besoins des Givordins

>> Les premiers logements seront livrés à partir de **2027 / 2028**



Le projet de requalification des espaces publics : l'îlot-jardin apaisé

- Donner une place importante à la **végétalisation**, pour créer un lieu frais et agréable pour tous
 - + 70 arbres plantés en plus des 19 conservés
 - + 25 % d'espaces plantés et perméables
- Créer plusieurs espaces et ambiances, pour que chacun puisse s'y amuser, s'y promener, s'y reposer...
 - + Des assises, des grands bancs, un kiosque, de nombreux massifs...
- Redonner de la place à tous les usagers

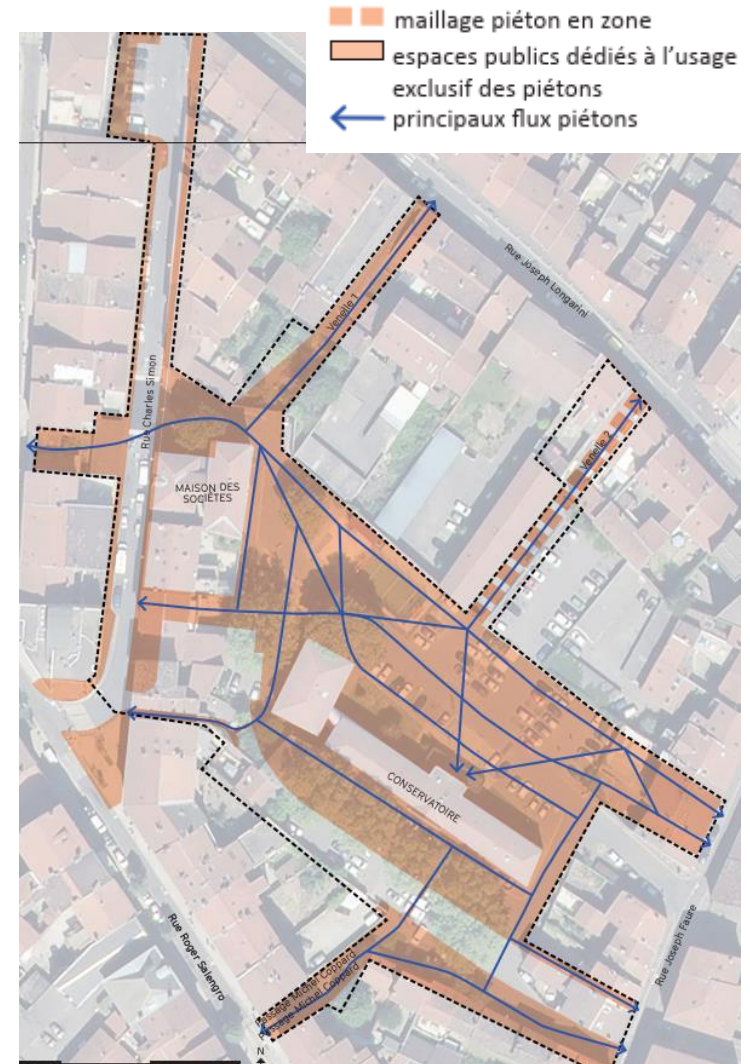


Le projet de requalification des espaces publics : l'îlot-jardin apaisé



Apaiser et sécuriser tous les modes de déplacements

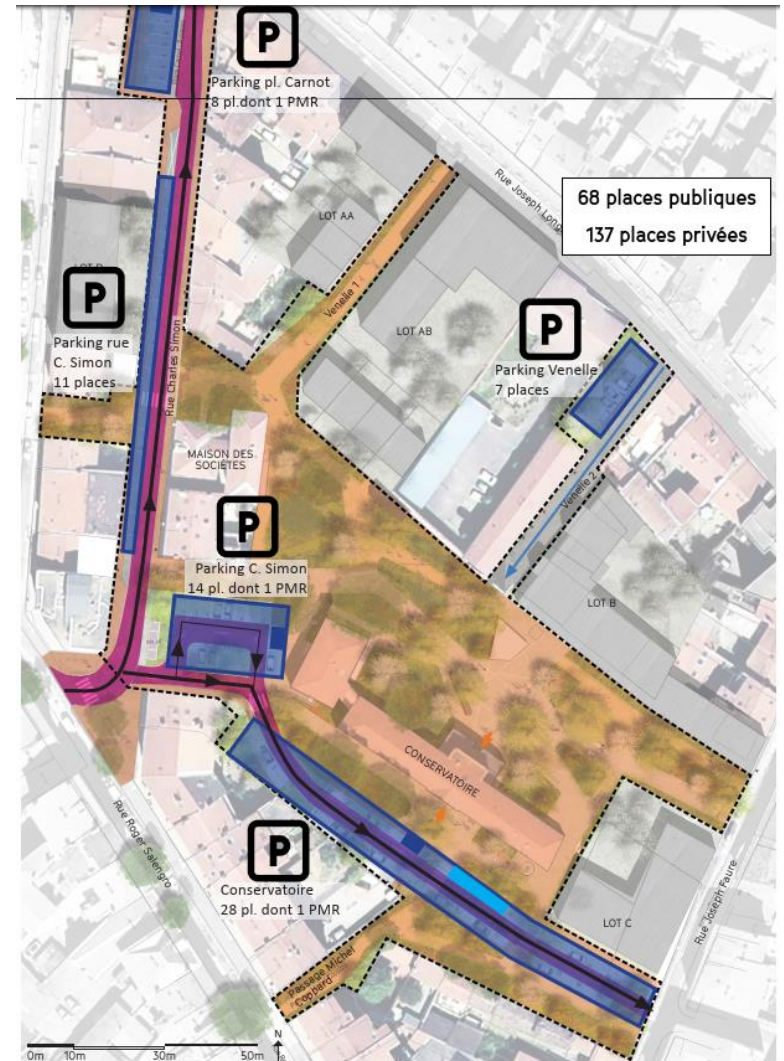
- **Donner une place prépondérante aux piétons :**
 - En leur dédiant environ **75%** d'espaces dans le projet contre 26% dans l'état existant
 - En **renforçant ou créant des cheminements dédiés** qui ouvrent le cœur d'îlot sur le quartier, et replacent le conservatoire en position centrale
 - En créant des **espaces agréables et ombragés**
 - En **préservant le cœur d'îlot de toutes traversées automobiles** (sauf livraisons ponctuelles particulières, véhicules de secours en d'entretien)
- **Créer les conditions d'une circulation apaisée pour les véhicules et les cycles**
 - En opérant un **décalage de la rue Oussekin au sud du conservatoire**, pour libérer le parvis au nord qui accueillera une piste cyclable et une promenade piétonne
 - En aménageant la voie de manière à **limiter la vitesse**



Flux et stationnements

Un recherche d'un équilibre entre les stationnements publics et privés qui s'inscrit dans un étude globale à l'échelle du quartier

	Places de stationnement public dans l'îlot Oussekin + rue Charles Simon
Situation actuelle (avant projet)	→ 148 places publiques → 30 places privées
Situation future (après projet)	→ 68 places publiques → environ 137 places privées en sous-sol des nouvelles constructions



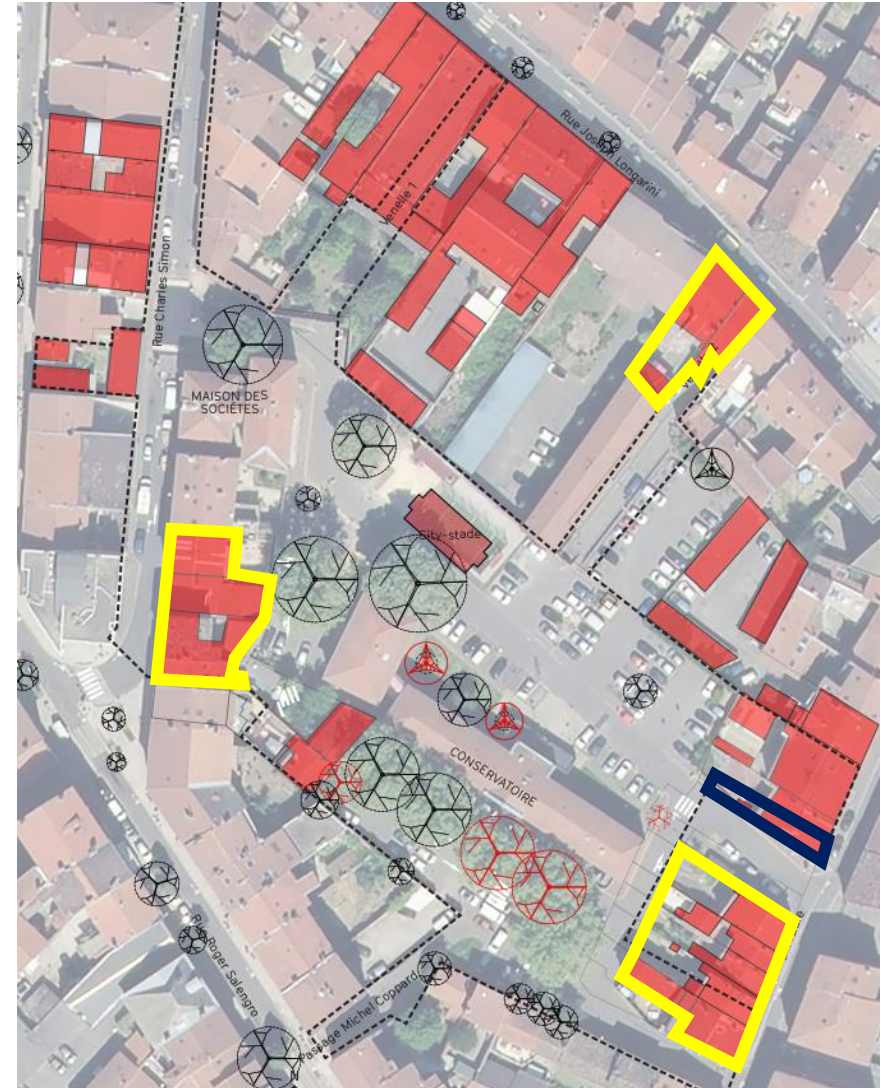
Des aménagements concertés avec les habitants

- Un **meublement polyvalent réalisé sur mesure**, permettant de s'asseoir, de jouer, de s'allonger...
- Des massifs **colorés et fleuris** en toutes saisons, favorables aux **pollinisateurs**
- Des **bacs potagers**, mis à disposition, qui pourront être gérés par des collectifs d'habitants ou des associations


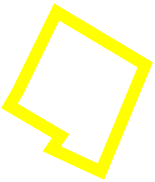
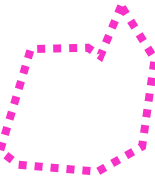
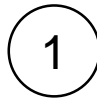



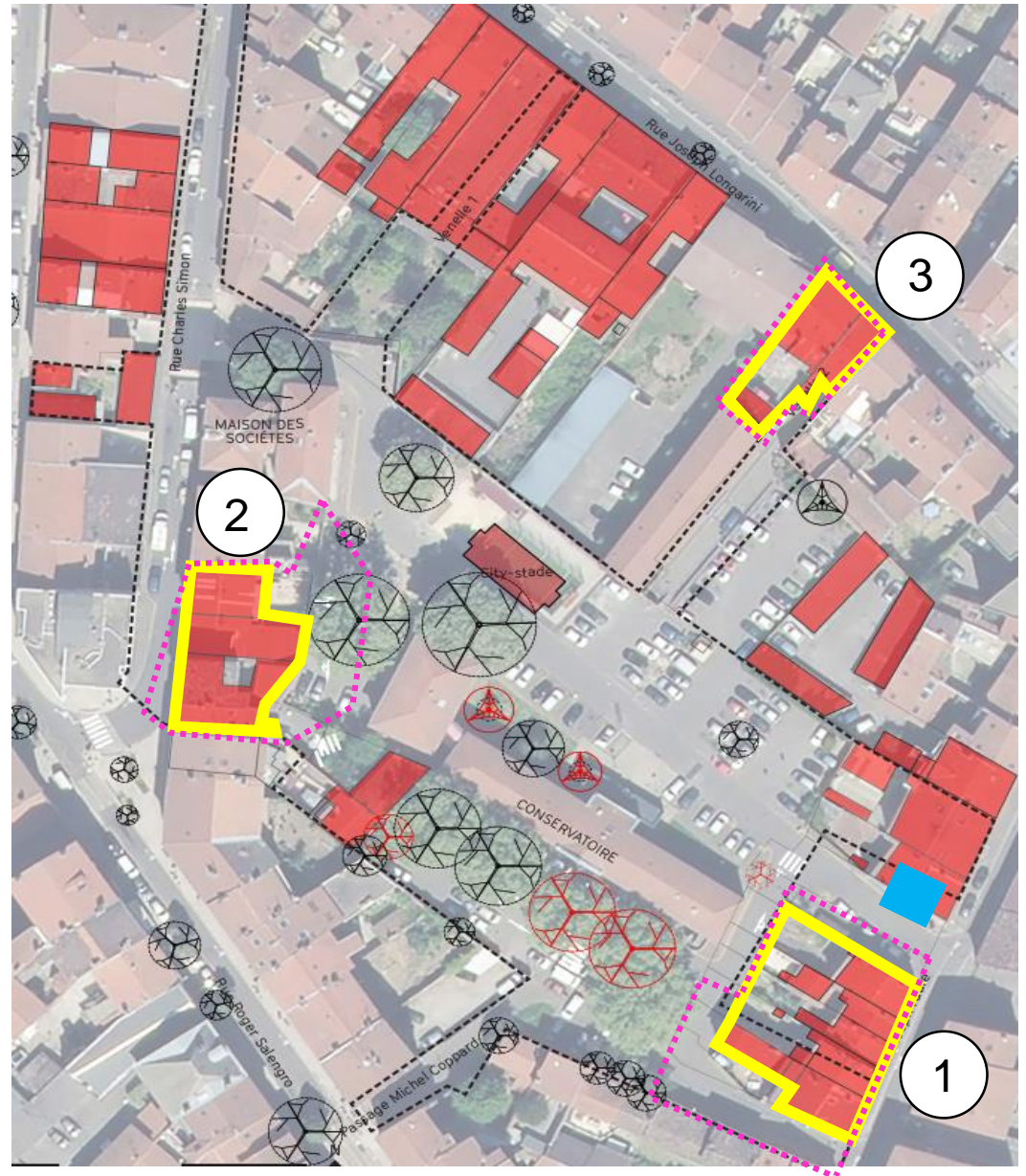
2. Zoom sur la première phase de démolition

- **La première phase** du projet va commencer le **18 septembre** par un chantier de démolition d'environ 5,5 mois :
 - 6 immeubles, du 27 au 33 rue Joseph Faure
 - 3 immeubles, du 6 au 12 rue Charles Simon
 - Le 13 et le 15 rue Joseph Longarini
- La **démolition** va se faire **progressivement**, à l'aide de **pelles mécaniques** et dans certains cas, à la main depuis des échafaudages
- L'ensemble des **diagnostics techniques** (amiantes, plomb...) ont été réalisés en amont et en cas de présence, **les matériaux** vont être **purgés avant démolition**
- Des mesures de **prévention** sont prises pour **protéger les chauve-souris et oiseaux** pouvant nicher dans les bâtiments



2. Zoom sur la première phase de démolition

-  Ensemble des bâtiments démolis dans le cadre de l'opération
-  Première phase de démolition
Septembre 23 à février 24
-  Emprises des chantiers
-  1 Ordre d'intervention
(pour abattage des façades)
-  Base-vie
Installée au 39 rue J. Faure



1 Rue J. Faure : Phase préparatoire à compter du 25 septembre Adaptation des flux piétons et automobiles aux abords du bâtiment






▪ Voitures :

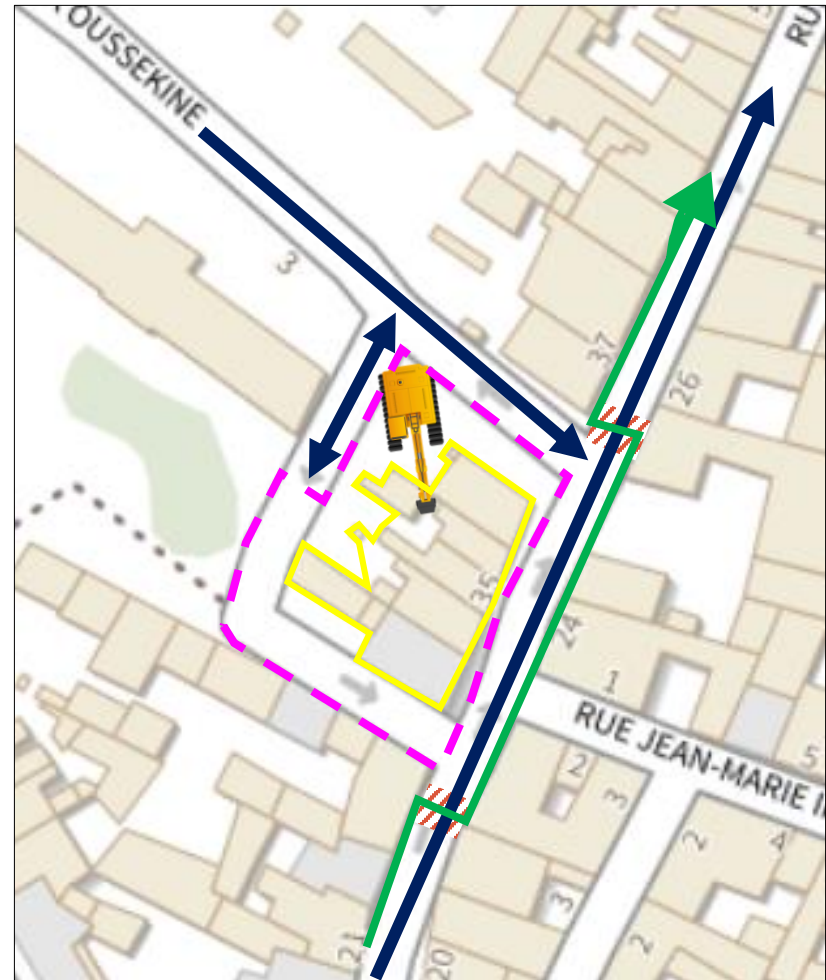
Rue Malik Oussekiné sud condamnée

Accès parking du conservatoire laissé possible le long de l'emprise chantier

▪ Piétons

- Circulation sur le trottoir côté pair avec création de deux passages piétons provisoires

-  Circulation véhicules
-  Cheminement piétons
-  Bâtiments à démolir
-  Emprise chantier
-  Passage piéton à créer

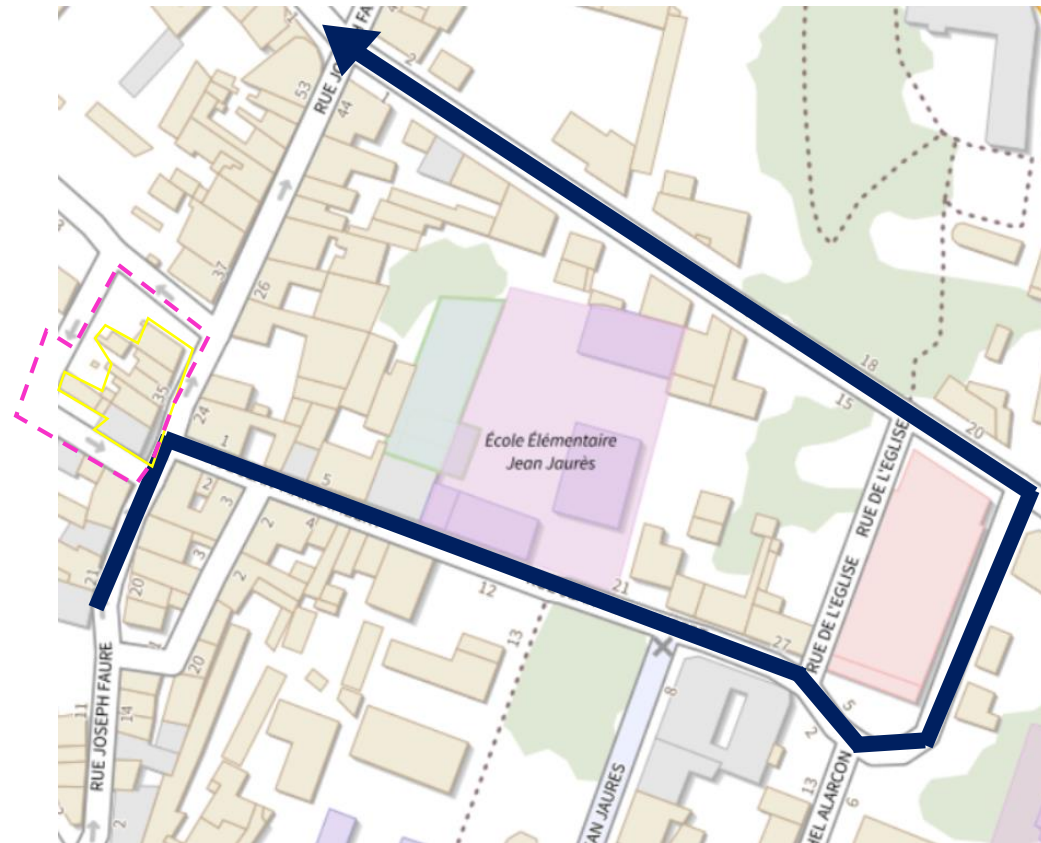


Rue J. Faure : Phase d'abattage des façades

Déviation de la circulation automobile du 20 novembre au 8 décembre

- **Voitures :**
 - Voie Joseph Faure coupé au droit du chantier
 - Déviation via les rue JM Imbert / M. Alarcon / Denfert-Rochereau
- **Piétons :**
Inchangé par rapport à la phase préparatoire

- ➡ Circulation véhicules
- ▭ Bâtiments à démolir
- ▭ Emprise chantier



2 Rue Ch. Simon : phase préalable, Déviation piétons et neutralisation de quelques places de parking







Voitures :

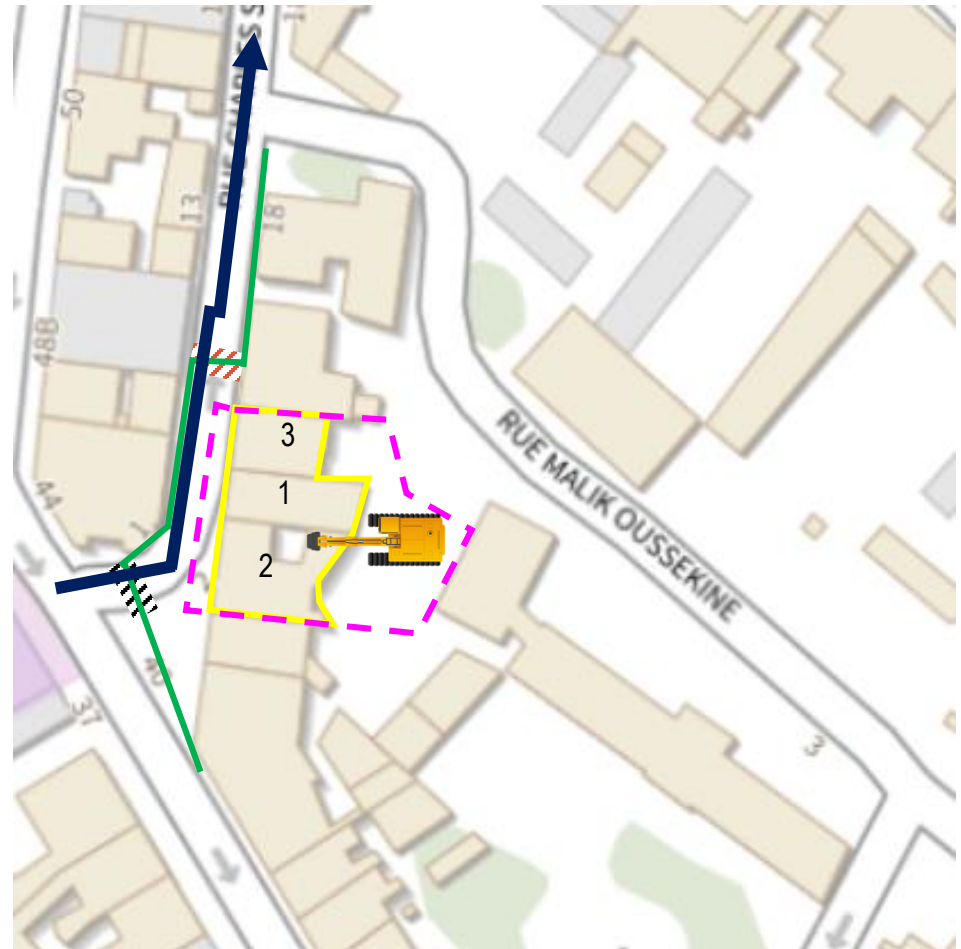
Pas de modification de parcours

Circulation sur les places de parkings existantes

Piétons :

- Circulation sur le trottoir gauche de la rue
- Condamnation du passage piétons du sud de la rue et passage provisoire créé face au 14/16 rue Charles Simon

-  Circulation véhicules
-  Cheminement piétons
-  Bâtiments à démolir
-  Emprise chantier
-  Passage piéton existant
-  Passage piéton à créer



2. Zoom sur la première phase de démolition

A partir de l'automne, neutralisation d'env. 10 places de stationnement pendant la durée des travaux, pour installation de l'emprise du chantier de démolition



Rue Ch. Simon : phases d'abattage des façades

Modification des parcours véhicules du 4 décembre au 8 janvier

Voitures :

Déviation via Salengro, Faure et Oussekiné pendant env. 2 semaines en novembre

Piétons :

- Circulation sur le trottoir gauche de la rue
- Condamnation du passage piétons du sud de la rue et passage provisoire créé face au 14/16 rue Charles Simon



Condamnation accès véhicules lors de l'abattage des façades

Circulation véhicules



Cheminement piétons



Bâtiments à démolir



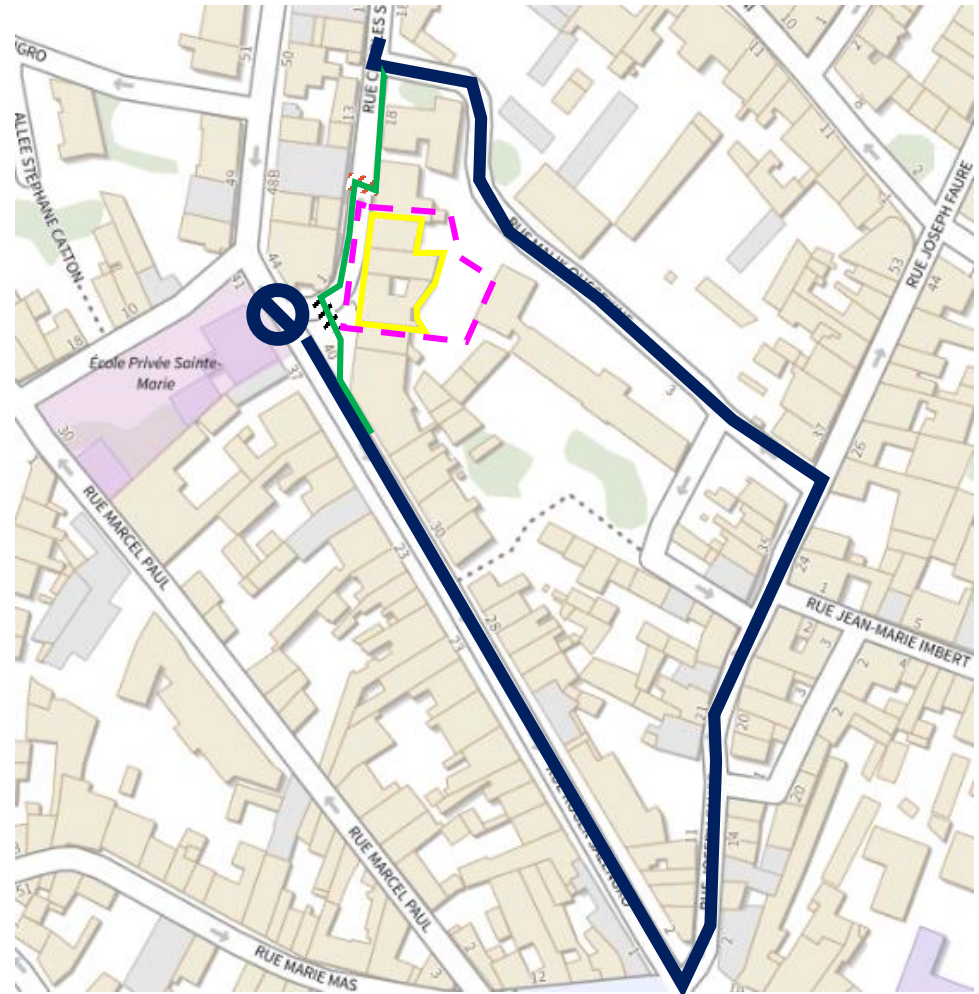
Emprise chantier



Passage piéton existant



Passage piéton à créer



3 Rue J. Longarini : Installation d'un échafaudage et modification des parcours piétons du 15 décembre au 2 février







▪ Voitures :

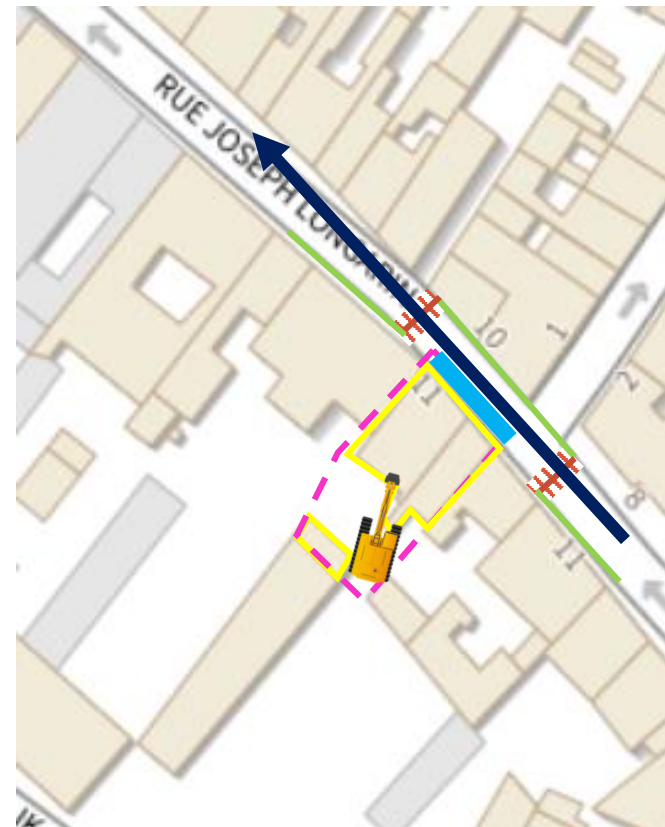
Circulation inchangée

▪ Piétons :

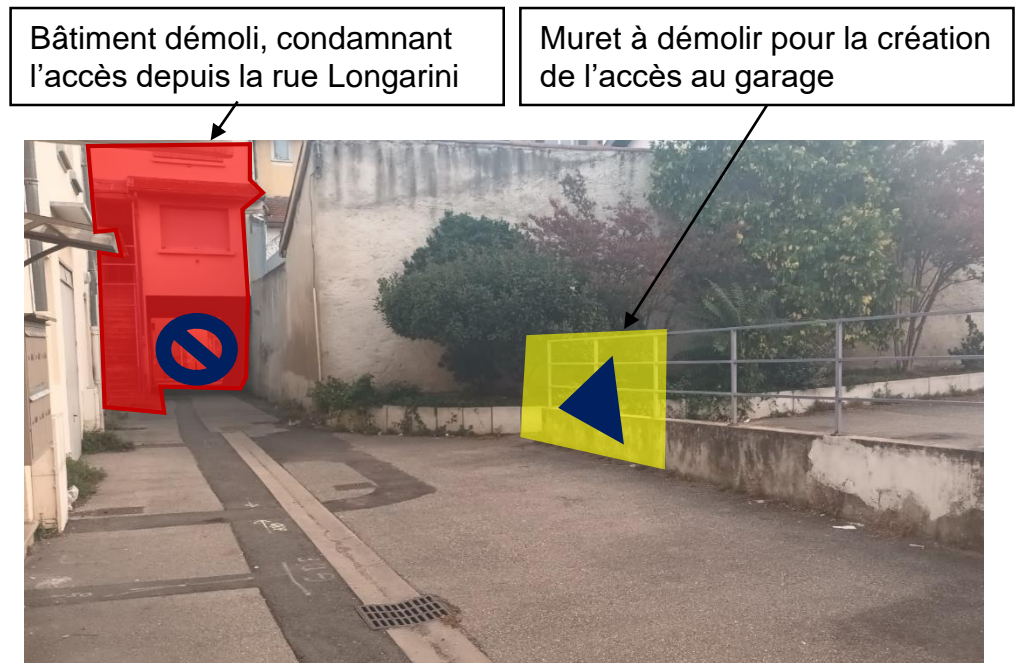
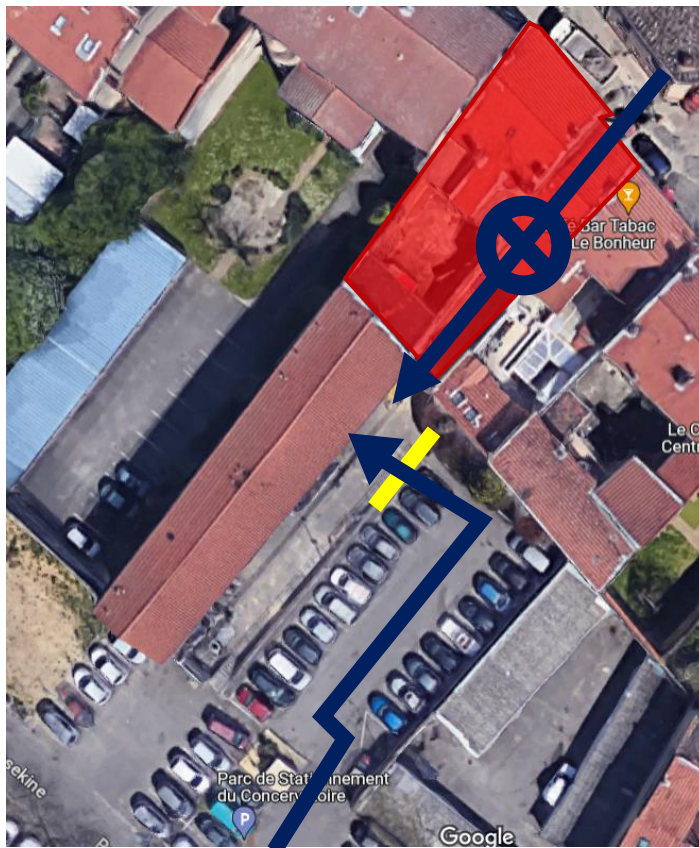
- Circulation sur le trottoir côté pair avec création de deux passages piétons provisoires

Le bar-tabac « Le bonheur » restera ouvert pendant les travaux

-  Circulation véhicules
-  Cheminement piétons
-  Bâtiments à démolir
-  Emprise chantier
-  Échafaudage toute hauteur
-  Passage piéton à créer



Maintien des accès aux box du bâtiment en fond de cour, via un nouvel accès provisoire créé depuis le parking existant



Budget prévisionnel de l'opération

14 M€ HT dont :

Métropole de Lyon : 9 M€

Ville de Givors : 1 M€

État et Région Auvergne- Rhône-Alpes : 2,7 M€

Vente des droits à construire : 1,4 M€

Prochaines étapes

- **Septembre 2023 à février 2024 :**
Démolition des anciens bâtiments phase 1
- **A partir de fin 2024 et courant 2025 :**
Démolition des anciens bâtiments phase 2
- **A partir de début 2025**
Aménagements des espaces publics
- **A partir de 2027/2028 :**
Livraison de la première résidence et poursuite des chantiers immobiliers

Questions

Merci pour votre attention !

Pour poser vos questions après la réunion :

oussekine@grandlyon.com